



TOURNOI FEMININ COS VILLERS TT 2023 Règlement



Article 1 : date, lieu, public

Le club de tennis de table du Cos villers tt organise un tournoi féminin avec auberge espagnole le 16 août à partir de 18h30 au stade Roger bambuck route de maron à Villers-Lès-Nancy.

Tournoi ouvert aux licenciées et non licenciées.

Article 2 : règlement et arbitrage

Le tournoi se déroulera en individuel.

Les poules seront tirées au sort puis le tableau en fonction des résultats des poules.

Article 3 : matériel

Les matchs s'effectueront sur les tables du COS Villers TT et les balles seront également fournies.

Article 4 : tenue sportive

Nous désirons une tenue adaptés short, t-shirt et des baskets de salle.

Article 5 : tableau, horaire et tarif

Le tournoi est limité à 40 participants, les inscriptions sont prises par mail, téléphone ou bien sur la page Hello Asso du COS Villers TT. L'inscription est à formuler au plus tard la veille du tournoi.

L'ouverture de la salle est fixée à partir de 18h30.

Droit d'entrée : 4€ pour les licenciées et 2€ pour les non licenciées

Article 6 : Restauration

Sous forme d'auberge espagnole chaque participante contribue au « repas ».

Article 8 : publication des résultats et droit à l'image

Les résultats ne feront pas l'objet de décompte sur les points individuels des joueurs.

Pour autant, ils seront transmis au Comité départemental de tennis de table de Meurthe-et-Moselle (CD54TT) en vue de leur comptabilisation dans le cadre du challenge d'été Esti'Ping organisé par ses soins. Ils pourront également faire l'objet d'une publication sur les sites Internet et Facebook du club du COS Villers TT, et du CD54TT pour son propre challenge d'été.

Chaque inscrite donne implicitement, par sa participation, son consentement pour la publication sur le site des photographies prises au cours de la soirée, sauf indication contraire à exprimer par mail

Article 10 : accord

La participation à ce tournoi entraîne l'acceptation implicite et sans réserve du présent règlement.